



## RESERVATION ET PAIEMENT GARDERIE MUNICIPALE

Les réservations pour la garderie municipale s'effectueront comme pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs au moyen du logiciel de gestion sur internet : « D'Clic ». Vous trouverez le règlement intérieur de la garderie sur le site de la mairie.

### Le principe est simple et se décompose en trois étapes :

- Je remplis un formulaire d'inscription « DOSSIER FAMILIAL UNIQUE » disponible à la maison des enfants ou téléchargeable sur le site de l'Agglomération du Pays de l'Or [www.paysdelor.fr](http://www.paysdelor.fr),
- Je le dépose à la Maison des Enfants à Manguio,
- Je me connecte au portail « D'clic » grâce à mon identifiant et mon code d'accès afin de réserver la garderie.

Je peux effectuer mon paiement sur internet en toute sécurité grâce au télépaiement ou au prélèvement automatique (**formulaire ci-dessous pour le choix du paiement à retourner avant le 23 septembre 2024 à la Mairie**).

*Si vous ne disposez pas d'un accès internet, à titre exceptionnel, le régisseur de la garderie peut vous aider à effectuer vos démarches de réservation et de paiement. Réservations sur D-Clic : au plus tard à 8 h le jour même. Toute inscription implique facturation des jours prévus.*

✂ ✂ .....

Ecole.....Classe.....

PARENTS : (Noms et Prénoms) .....

ENFANT(S) : (Nom et Prénoms) .....

☎ : ..... et @ : .....

✉ : .....

### Je choisis de régler mes factures :

- Sur internet (paiement par carte bancaire sécurisé)
- Par prélèvement automatique : déjà existant ou je fournis mon RIB et je me rapproche de la mairie pour signer le mandat de prélèvement.
- En me rendant à la mairie de Candillargues (espèces, CESU ou chèque)
- J'autorise l'utilisation de mon adresse email afin de recevoir les informations concernant les écoles et la garderie

Signature :

**Merci de remplir 1 seule fiche par famille.  
Sauf en cas de garde alternée 1 fiche est à remplir par chacun des parents.**